

COMPTE-RENDU DU
C.H.S.C.T. ET DES C.T.E.
DU 22 JUIN, 1er JUILLET
5 JUILLET
et
27 JUILLET 2005
COMMENTAIRES CGT

SOMMAIRE

1.	Projet de réorganisation des activités médicales :	P 3
2.	HAD Publique Départementale Polyvalente :	P 4
3.	Service de Reprographie :	P 4
4.	Cahier d'heures supplémentaires :	P 4
5.	Emplois contractuels, aménagés et handicapés, nouveaux contrats remplaçant les CES :	P 5
6.	Postes IDE/AS Hôpital de Jour Enfants :	P 5
7.	Convention avec écoles Manipulateurs radiologie, Sages-femmes... :	P 6
8.	Concours Secrétaires Médicales :	P 6
9.	Point sur Filière Ouvrière :	P 6
10.	Service Mortuaire, Service de Brancardage :	P 6
11.	Point sur les astreintes :	P 7
12.	Accueil de jour gériatrique (BEL-AIR) :	P 7

13.	Plans et Organisations des services P4, P7, P9, P10 :	P 7
14.	Travaux Maison de Retraite et Laboratoire :	P 8
15.	Contrats de maintenance, Plan retrait amiante :	P 9
16.	Organisation du ménage sur tout le C.H. :	P 9
17.	Service des Urgences :	P 9
18.	Psychiatrie :	P 9
19.	Blanchisserie et Lingerie, Cuisines et Magasins :	P 10
20.	Espaces verts :	P 10
21.	Secteur Oncologie /	P 10
22.	Pool de nuit et Cadres de nuit :	P 11
23.	Autres interventions par la CGT :	P 11
	Abréviations :	P 12
	Annexes :	P 13

Dernière minute :

Devant les multiples appels concernant les tarifs préférentiels de la piscine SNCF (Bouquet), le Syndicat CGT a travaillé avec le Comité d'Entreprise SNCF, l'Amicale du CH et une convention est née...

Contactez l'amicale.

Avant de laisser ouvrir la séance du C.T.E. du 22 juin l'ensemble des organisations syndicales a souhaité marqué un temps fort en faisant une déclaration commune contre le non dialogue social instauré dans l'établissement depuis un certain temps (voir déclaration en annexe). Tous les élus ont ensuite quitté la salle dans l'attente d'une réouverture des négociations.

Négociations qui ont repris une heure après avec pour thèmes :

- les congés annuels des étudiants pour l'été
- le remboursement, des sommes indues, par le personnel de nuit
- l'ouverture de réelles négociations pour la filière ouvrière.

(Voir tract de retour joint en annexe).

A la suite de ces négociations un CTE restreint, dans son contenu, a eu lieu dont le sujet le plus important pour l'Etablissement était :

1 - PROJET DE REORGANISATION DES ACTIVITES MEDICALES

La Direction et le Président de la CME nous ont présenté ce projet (voir projet joint en annexe).

La CGT a insisté sur le fait que ce projet était mené à une cadence et dans des délais très restreints. Elle a demandé comment serait informé le personnel de ces changements ; comment étaient prévues les diverses formations de ces personnels ; comment étaient planifiés les travaux ? La CGT a aussi demandé combien de postes seraient créés ?

La Direction a affirmé que tout le personnel concerné serait informé très rapidement et que les choix des agents des services P4 - P7 - P9 et P10 seraient prioritaires. Quant aux postes créés, La Direction ne sait pas encore le nombre et ne le saura pas avant mi-juillet.

De l'avis de la CGT, ce projet ne peut absolument pas être viable à moyens constants. Si tel était le cas il nous paraît impossible de faire fonctionner des services dans de telles conditions.

Considérant que les lits de soins de suite et de réadaptation étaient un besoin urgent pour le Centre Hospitalier, le syndicat CGT a voté pour ce projet mais en apposant le scepticisme et les réserves nécessaires quant au bon déroulement de toutes ces opérations pour une mise en place au 1^{er} octobre 2005.

2-HAD Publique Départementale Polyvalente

La **CGT** a demandé si la Direction savait où en était le projet HAD Départementale Publique.

La **Direction** a répondu que le projet présenté par le CH de Tulle était pour l'instant au point mort pour une raison de financement de ces structures dans le Service Public, mais qu'il fallait absolument qu'il y ait une HAD sur le territoire de Brive.

La **Direction** nous a alors confirmé que le Projet HAD privé d'Oncorèze devrait fonctionner dès le 1^{er} janvier 2006, mais sur une HAD spécifique Oncologie (hors les textes interdisent dans l'immédiat que des HAD spécifiques se créent !);

La **CGT** a alors demandé s'il existait un autre projet d'HAD polyvalente sur le territoire de Brive.

La Direction nous a affirmé que non.

3 -Service de Reprographie

Avons redemandé où en était notre demande concernant les effectifs (remplacement du temps plein mutation interne) et le changement du matériel ?

Les réponses ont été très évasives, apparemment, les conditions de travail de ces personnels n'empêchent pas la Direction de dormir.

La **CGT** continuera de suivre ce dossier.

4- Cahier d'heures supplémentaires

Suite à la prise en compte des heures supplémentaires par notre Direction, notre syndicat ayant enfin obtenu cette revendication portée par tous les personnelsnon sans mal.....il apparaît que les cahiers d'heures supplémentaires existent dans tous les services.

Nous demandons aux personnels de les utiliser, c'est aussi un moyen de prouver les manques d'effectifs, et si par hasard.....; des réticences survenaient.....alertez-nous.

5-Emplois contractuels, aménagés et handicapés Nouveaux contrats remplaçant les CES

Depuis de nombreux mois, la **CGT** réclame la liste des emplois contractuels, des emplois aménagés et handicapés ainsi que les services où ces agents sont en poste.

Aucun problème, répond la **Direction** mais sœur **CGT** ne voit toujours rien venir. Une lettre a été transmise à la Direction début août pour leur rappeler. Les contractuels sont trop souvent jetés comme des kleenex et notre syndicat se battra sans cesse pour que ceux-ci soient moins nombreux et que le statut hospitalier leur soit donné.

Les nouveaux contrats remplaçant les CES sont arrivés et commencent à être mis en place. Cela change de nom, ce ne sont pas les mêmes organismes qui traitent ces demandes, mais la philosophie est toujours la même ;...précarité , bas salaires.....la **CGT** réclame et continuera de réclamer des vrais emplois statutaires, de vrais programmes de formations pour que nos agents retrouvent une vraie dignité humaine et professionnelle.

6- Poste IDE /ASH Hôpital de Jour Enfants

Suite au départ en retraite d'une IDE, le syndicat **CGT** a réclamé le remplacement de ce poste.

La **Direction** propose dans un premier temps que celui soit remplacé par un poste d'éducateur. Non car les missions ne sont pas les mêmes.....c'est du moins ce qui est inscrit dans les textes !!!!!

Le personnel se mobilise donc, tous grades confondus, demande un rendez-vous auprès du Directeur.....fin de non recevoir et annulation de certaines réunions au cas où le personnel débarquerait !! Serait-ce si difficile de parler avec les personnels ? Cela a quand même permis de remplacer ce poste d'IDE par un IDE en poste mais qui remplissait d'autres missions....celle d'encadrement. C'est bien mais qui va être sur le poste d'encadrement ? Ce problème sera revu à la rentrée.

Quant à notre question concernant l'équipe du ménage et notre proposition d'augmenter les effectifs au regard de l'augmentation de la charge de travail.....elle n'a pas fait recette. N'oublions pas que la réforme hospitalière et sa T2A ne vont pas dans ce sens. La rentabilité passe avant la qualité de soin et les bonnes conditions de travail. La **CGT** le refuse.

7 -Convention avec écoles Manipulateurs radiologie, Sages-femmes

Le syndicat CGT a renouvelé sa demande concernant des systèmes de convention entre écoles et CH pour que le recrutement soit plus aisé et plus fiable....d'autres Centres Hospitaliers le font, il paraît que Brive va bientôt s'en occuper !!! Suite au prochain CTE

8-Concours Secrétaires Médicales

Le syndicat CGT a demandé où en était la préparation des concours de Secrétaires Médicales prévus en 2005.

La Direction : un concours avec 2 postes (1 Brive - 1 Ussel) est programmé, les dates du 8 septembre pour l'écrit et du 23 septembre pour l'oral ayant été communiquées aux agents intéressés. (Vérification faite, les agents n'avaient toujours pas les dates mais une seule lettre pour poser candidature).

Un deuxième concours sera envisagé en Septembre.

9- Point sur Filière Ouvrière

Les agents de ce secteur en ont assez de voir leurs feuilles de paye en dessous du SMIC, de la non-reconnaissance, des protocoles signés par certaines organisations syndicales qui les ont laissé sur une voie de garage pendant que certains grades affichaient des centaines d'euros d'augmentation à chaque changement d'échelons ou de grades.

Ils ont décidé en assemblée générale de porter leurs revendications auprès de notre Direction. Un cahier de revendications a été établi et une réunion avec les Directions concernées aura lieu le 21 septembre 2005.... Affaire avec à suivre....Notre syndicat accompagnera ces personnels tout au long de leur lutte et s'engage à porter les revendications à tous les niveaux.

10-Service Mortuaire Service de Brancardage

Le nouveau mode de fonctionnement du service mortuaire n'étant pas satisfaisant sur le plan des astreintes, notre syndicat a demandé qu'un autre mode soit posé....demande prise en compte et mise en place.

Le nouveau mode de fonctionnement du service de brancardage n'est pas arrêté et n'a pas été présenté aux instances. Notre syndicat suit ce dossier de très près.

11-Point sur les astreintes

Des réunions ont eu lieu concernant ce sujet, notre syndicat intervient fermement pour que ce dossier soit véritablement pris en compte et qu'un cadre égalitaire soit mis. La Direction se doit de tracer ce cadre par écrit .

12-Accueil de jour gériatrique (BEL-AIR)

Les travaux de ce nouveau service implanté à Bel Air vont commencer. Notre syndicat a demandé que la salle de restaurant soit réinscrite sur les plans. Accordé et fait.

Nous avons demandé que des effectifs supplémentaires soient demandés dans le cadre de la Convention Tripartite afin que les personnels puissent dispenser un véritable soin de qualité et que les équipes de nuit soient composées de 2 IDE et 2 AS.

13- Plans et Organisations des services P4, P7, P9, P10

Lors d'une réunion le 14 Juin 2005 Monsieur le Directeur, Monsieur le Président de la CME, Mesdames les Directrices des Ressources Humaines et des Soins Infirmiers nous ont présenté un projet ayant pour objectif :

- L'intégration d'activité des lits de Soins de Suite et de Réadaptation, Court séjour Gériatrique et Hospitalisation De Jour.
- La réorganisation des activités neuro, médecine interne et gastro afin que ces services accueillent des patients relevant des disciplines concernées.

Cette présentation a été refaite lors du CTE de Juin. Sur le fond philosophique, le syndicat CGT a voté **pour** (ainsi que les autres Syndicats) en émettant des réserves au niveau des effectifs médicaux, paramédicaux, administratifs et de l'organisation de travail (horaires etc...).

Lors du CHSCT de Juillet, où les plans officiels nous ont été présentés, la CGT a demandé la présentation de l'organisation de travail et des effectifs. Très peu ou trop peu d'éléments satisfaisants ont été donnés... Nous avons même découvert que des brèches dans le protocole des 35 heures pourraient être faites (passage aux 35 heures réelles sans notion du volontariat....Facile ainsi de couvrir une plus grande plage annuelle puisque plus de RTT, moins judicieux de demander des créations d'emplois pour l'ouvertures de ces services).

Une grande question reste aussi en suspens : LE DEVENIR DE L'ACTIVITE ALCOOLOGIE (nombre de lits et locaux inadaptés, équipe professionnelle non distincte).

Devant un manque d'informations précises, une volonté de finir les travaux rapidement pour pouvoir être rentable, qu'importe les conditions de travail, le Syndicat CGT a voté **contre**. (FO était absent)
Les autres Syndicats ont voté **pour** !!!!...

Une grande tirade nous a été faite en ce qui concerne la création des 22 postes dans la politique nationale actuelle... Ces postes devraient soi-disant être pourvus le 1^{er} octobre, dès l'ouverture de ces services. Notre syndicat est très très sceptique... car :

Pourquoi inventer d'autres horaires que ceux inscrits dans le protocole des 35 heures ?

Pourquoi mettre à la porte de notre établissement plusieurs agents contractuels ?

Pourquoi ne pas remplacer les congés de maladie ou départ en retraite si une ligne budgétaire existe et que de surcroît, elle est excédentaire ?

Où sont parues les notes de service indiquant aux personnels ces créations de postes ?

Quelle ligne budgétaire va servir à ces créations ? Quel sera le statut des embauches ?

Nous devons forcer nos directions à prendre en compte les demandes des différents services pour assurer dans un hôpital public, des soins de qualité.

Quoique nos Directions puissent dire, les personnels ne sont pas des poissons dans un aquarium, que l'on peut changer d'eau quand bon leur semble !

Est-il utile de rappeler que nos missions de soignants sont avant tout des missions de professionnels, que le patient est au centre de la vie de l'hôpital et que nous nous devons de lui apporter un soin global de qualité !

14- Travaux Maison de Retraite et Laboratoire

Maison de retraite : demande de réfection des peintures dans l'office. Difficile à faire entendre, il y a d'autres priorités mais il semblerait que cela soit étudié pour le dernier trimestre. Pour certains autres travaux, le financement est plus vite trouvé....

Laboratoire : les travaux seront-ils faits à la rentrée. Faut-il encore y croire ?

15-Contrats de maintenance Plan retrait amiante

Avons demandé la liste des contrats de maintenance ainsi que le plan retrait amiante (suivi par l'Inspecteur du Travail). C'est OK mais attendons toujours. Une lettre est partie à la Direction pour que ces demandes soient prises en compte.

16 -Organisation du ménage sur tout le C.H

Avons demandé une réunion de travail concernant l'organisation de la fonction ménage (tâches, horaires et effectifs) Il nous semble que l'hygiène dans un hôpital fait partie intégrante du soin et que ce sujet doit véritablement être abordé. Attendons la date de cette réunion.

17- Service des Urgences

Sommes à nouveau intervenus sur la future organisation du nouveau service des urgences, plans, nombre de lits portes, effectifs..... Pas de nouveau actuellement, le projet avance et sera présenté ultérieurement.

18- Psychiatrie

Bien que le Ministère de la santé ait annoncé des moyens pour les secteurs de psychiatrie suite au drame de PAU, les enveloppes ne sont toujours pas arrivées..... ; des drames se déroulent encore, nouvelles annonces budgétaires, très insuffisantes au regard des demandes, quand vont-elles arrivées ???

Le syndicat CGT demande à chaque instance des moyens pour ce secteur, que les remplacements (CA, Congés maladie, départs en retraite) ne restent pas postes vacants.... Le chef de service a alerté la Direction, les syndicats sur les difficultés de fonctionnement, indiquant une mise en indisponibilité de 6 lits car sous effectif de personnel.

Quid de la réponse ?

Quid aussi du service CATTP adultes, qui a reçu l'aval de l'ARH et qui n'est toujours pas installé ?

Quid du schéma départemental de psychiatrie et les Xpostes devant être créés ?

Toutes ces questions ont été posées par le chef de service, reposées en CHSCT par la CGT et restées sans réponses. Il a presque été dit que le chef a fabulé.

Le syndicat prendra rendez-vous avec celui-ci mi-août et continuera à être vigilant sur ce dossier.

L'ensemble de la santé publique souffre de manque de moyens et tout particulièrement les secteurs de psychiatrie où les personnels et les patients sont mis en danger par les choix budgétaires de ce gouvernement, de nos tutelles et de nos Directions.

19-Blanchisserie et Lingerie Cuisines et Magasins

Plusieurs mètres carrés de surface ont été enlevés des plans lors de la construction de ces services (magasins et cuisines compris) par souci d'économie. L'activité n'a jamais été prise en compte et ces surfaces manquent cruellement pour de meilleures conditions de travail.

Grâce à l'action des personnels, à l'action de notre syndicat, nous avons réussi à apporter des améliorations notables (plateforme style mezzanine, salle de repos, installation de douches et de vestiaires..); reste en cours les problèmes d'effectifs pour les cuisines et magasins, le problème du ménage. Les personnels et la CGT continuent à se mobiliser pour que nos Directions entendent.....

20 -Espaces Verts

Nous avons demandé une nouvelle fois que d'autres aménagements soient faits autour des balises en bois mises le long des chemins d'accès, par exemple gravillons ou autre....car ceci faciliterait le travail de nos charmants jardiniers. Une décision sera prise en septembre. Nous restons vigilants.

21 - Secteur ONCOLOGIE

Nous en avons assez de répéter les mêmes revendications sur ce secteur, que ce soit pour la bulle et leurs conditions de travail, les effectifs tous grades confondus sur le secteur hospi ou hospi de jour.

Rien n'est pris en compte, la proposition de la CGT de créer un collectif de travail sur ces problèmes a été actée et la date de la réunion est vivement attendue.

Heureusement que la cancérologie est une priorité du gouvernement.....cela ne transpire pas beaucoup dans notre établissement. Il est plus facile de faire acheter du matériel par diverses associations que d'intégrer ces achats dans une véritable politique et budget hospitalier.

Nous rappellerons que suite à l'intervention du mois de juin (CGT/Médecin Hygiéniste) des postes supplémentaires ont été attribués, reste encore la problématique des équipes ASH.

22- POOL DE NUIT et CADRES DE NUIT

Une nouvelle réorganisation de nuit a été lancée fin juin, transformation de 2 postes AS de nuit en poste IDE et changement des horaires de nuit des cadres (20 heures - 4 heures)

Suite à 2 assemblées générales en juillet où tous les personnels concernés étaient présents, il a été décidé que :

- Si besoin d'IDE, (et il y a un véritable besoin), cela passe par des demandes de créations de postes.
- Il y a aussi besoin de postes d'AS donc on ne les transforme pas. La nouvelle phrase : *qui peut le plus , peut le moins* est insupportable et les soignants demandent un minimum de respect par rapport à leurs diplômes et donc à leurs missions.
- Respect du protocole des 32 heures 30 de nuit en ce qui concerne les horaires. Le besoin d'encadrement de nuit est certes effectif mais il doit passer par la création d'un poste. Non, Monsieur le Directeur, il n'y aura pas de brèches dans le protocole des 35 heures.

Une rencontre avec les Directions a eu lieu, le dossier est ajourné dans ce modèle, un autre doit nous être présenté. Monsieur le Directeur nous a confirmé qu'effectivement c'était un choix politique et budgétaire de l'établissement.....

23 -AUTRES INTERVENTIONS PAR LA CGT

Au cours des différentes instances, le syndicat CGT intervient sur plusieurs dossiers :

- Effectifs dans tous les services
- Remplacements des personnels (retraite, maladie, mutations, congé annuel etc....)
- Binômes la nuit dans les services de soins
- Projet addictologie
- Système appel urgences en psychiatrie
- Missions de l'équipe de sécurité
- Suivi des travaux et des projets de nouveaux services dans tout le CH
- Embauches
- Plan de formation : une réunion du plan aura lieu le 14 septembre, un retour sera fait par voie de tract car le plan est grandiose de vide en formation pour les personnels.
- Paiement des jours RTT.

ABREVIATIONS

ARH : Agence Régionale de l'Hospitalisation

AS : Aide Soignant

ASH : Agent des Services Hospitaliers

CA : Conseil d'Administration

CAB : Communauté Agglomération de Brive

CAP : Commission Administrative Paritaire

CHSCT : Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail

CME : Commission Médicale d'Etablissement

CNAM : Caisse Nationale Assurance Maladie

CTE : Comité Technique d'Etablissement

DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

GHS : Groupe Homogène de Séjour

HAD : Hospitalisation à Domicile

IDE : Infirmier (ère) Diplômé € d'Etat

IFSI : Institut de Formation des Soins Infirmiers

MIGAC : Mission d'Intérêt Général et Aides à la Contractualisation

RTT : Réduction Temps de Travail

SIBTU : Syndicat Inter hospitalier Brive /Tulle/Ussel

SIH : Syndicat Inter hospitalier

SROS : Schéma Régional d'Organisation Sanitaire

T2A : Tarification à l'Activité